

Chers parents,

Nous vous proposons cette année, de nouveaux forfaits de restauration. En voici la liste :

Externe (élève ne mangeant jamais à la cantine ou très ponctuellement). Le paiement des repas se fait via Ecole Directe, la veille au plus tard (*cf procédure d'achat ci-dessous*). Le passage à la cantine est alors possible après avoir badgé avec la carte qui est distribuée en début d'année scolaire.

Nouveau ! Régime DP2 (*demi-pensionnaire 2 jours*) : Abonnement à la cantine 2 jours par semaine. Ces deux jours doivent être fixés impérativement **jusqu'au mercredi 4 septembre 2019, 12h00, dernier délai** et ne peuvent plus changer au cours de l'année scolaire. Le coût unitaire du repas est le même que pour les demi-pensionnaires.

Nouveau ! Régime DP3 : Abonnement à la cantine 3 jours par semaine. Ces trois jours doivent être fixés impérativement **jusqu'au mercredi 4 septembre 2019, 12h00, dernier délai** et ne peuvent plus changer au cours de l'année scolaire. Le coût unitaire du repas est le même que pour les demi-pensionnaires.

DP4 (*demi-pensionnaire*) : L'élève prend son repas à la cantine les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

DP5 : Régime réservé à certains étudiants qui ont cours le mercredi après-midi. Cet abonnement permet de prendre cinq repas par semaine à la cantine. Le coût unitaire du repas est le même que pour les demi-pensionnaires.

Un seul changement de régime n'est autorisé au cours de l'année (*cf convention financière*). Nous devons en être informés **le mois précédent la date de changement**, soit par e-mail, soit par le carnet de correspondance.

Les élèves, devront tous utiliser leur badge qui sera distribué le vendredi 6 septembre, sur lequel un QRcode permettra leur identification à l'aide d'un scanner optique.

La restauration des élèves demi-pensionnaires 2, 3, 4 ou 5 jours sera facturé en même temps que la scolarité. Les élèves externes, qui souhaitent occasionnellement déjeuner à la cantine, doivent avoir auparavant alimenté leur compte sur le site Ecole Directe. La procédure est la suivante :

Procédure d'achat sur « Ecole Directe » pour les externes

Après connexion à votre espace Famille Ecole directe, via vos codes d'accès personnalisés, dans le bandeau supérieur, apparaît le symbole d'une carte bleue, un clic sur cette icône affiche les achats possibles via le site :



Paielements en ligne

Les règlements proposés

RESTAURATION	7.60 €
Votre solde actuel : +0.00 €	
Ajouter au panier	

Coordonnées
Groupe scolaire Saint Joseph et Saint François
16 avenue d'Evian CS 80074 74202 THONON LES BAINS CEDEX

Il suffit d'indiquer la **quantité de « tickets »** souhaitée et de **valider son achat**. Une **procédure sécurisée** au travers de notre site bancaire se déclenche et vous permet de valider votre achat en toute sécurité.

En **badgeant** sa carte munie du QRcode, le **compte associé** est automatiquement débité d'un repas.

Votre panier

Règlements	Prix	Quantité	Sous-total
RESTAURATION	7.60 €	1	7.60 €
Total 7.60€			
Payer >			

Documents téléchargeables

Après connexion à votre espace Famille via vos codes d'accès personnalisés (ci-joints pour les élèves inscrits pour la 1^{ère} fois à Saint Joseph en 2019/2020, et inchangés pour ceux inscrits en 2018/2019), dans le bandeau supérieur, apparaît le **symbole d'un dossier**. Un clic sur cette icône **affiche la liste des documents PDF accessibles en téléchargement** :



Les documents à télécharger

Administratifs	
Pour la famille	
Document	Date de mise en ligne
Avis Collégien	jeudi 17 mai 2018

Notes	
Aucun document	

Vie scolaire	
Aucun document	

Factures	
Document	Date de mise en ligne
Facture 1344 du 08 décembre	dimanche 10 décembre 2017
Facture 100 du 02 octobre	jeudi 19 octobre 2017

Pour lire les documents PDF, vous pouvez utiliser le logiciel Adobe Acrobat Reader

Un document concernant la famille est téléchargeable dans la partie « **Pour la famille** ».

Un document concernant plus particulièrement l'enfant est téléchargeable dans la partie « **Pour Prénom de l'enfant** ».

Aide

Pour de plus amples informations sur le site Ecole Directe, vous pouvez consulter le guide opérateur « Le site internet des familles » via l'adresse suivante : http://docs.statim.fr/Doc_ED_Familles.pdf

Pour plus de simplicité, il existe une application « Mon école directe » pour votre téléphone portable.